

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N ° 165

présenté par

M. Gosselin, M. Viala, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Therry, M. Jean-Claude Bouchet,
Mme Trastour-Isnart, M. Reda, Mme Corneloup, Mme Audibert, M. Le Fur, Mme Kuster,
M. Sermier, M. Bazin, M. Cattin, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Marianne Dubois,
M. Quentin, Mme Boëlle, M. Perrut, M. Reiss, M. de Ganay, Mme Poletti, M. Viry et M. Aubert

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.